

QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Session spéciale du conseil tenue le 21 avril 2009

Présidée par le maire, Stephen C. Harris

Sont présents:

Michel Pélessier, conseiller, District des Monts (district 1)
Aimé Sabourin, conseiller, District des Prés (district 2)
Suzanne Pilon, conseillère, District de la Rive (district 3)
Vincent Veilleux, conseiller, District du Parc (district 4)
Marc Saumier, conseiller, District des Érables (district 5)

Est aussi présent:

Richard Parent, directeur général adjoint par intérim

Absence motivée:

René Morin, conseiller, District des Lacs (district 6)

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Dénomination de l'Hôtel de ville de Cantley « Maison des Bâisseurs »
2. Dénomination de la Salle du Conseil municipal « Salle Bernard-Bouthillette »
3. Parole au public
4. Fermeture de l'assemblée

2009-MC-R182 DÉNOMINATION DE L'HÔTEL DE VILLE DE CANTLEY « MAISON DES BÂISSEURS »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley célèbre cette année son 20^e anniversaire;

CONSIDÉRANT QUE les élus de Cantley ont manifesté leur désir de rendre hommage aux citoyens qui ont milités pour la création de la Municipalité de Cantley dès le début des années 80;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire mettre en valeur l'implication de ses citoyens dans le bien-être de la communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est

UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil nomme l'Hôtel de ville de Cantley « Maison des Bâisseurs ».

Adoptée à l'unanimité

21 avril 2009

**2009-MC-R183 DÉNOMINATION DE LA SALLE DU
CONSEIL MUNICIPAL « SALLE BERNARD-BOUTHILLETTE »**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley célèbre cette année son 20^e anniversaire;

CONSIDÉRANT QUE les élus de Cantley ont manifesté leur désir de rendre hommage au premier maire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le toponyme Bernard-Bouthillette vise aussi à rendre hommage aux citoyens qui ont milités pour la création de la Municipalité de Cantley dès le début des années 80;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire mettre en valeur l'implication de ses citoyens dans le bien-être de la communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est

UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil nomme la salle du conseil « Salle Bernard-Bouthillette ».

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

**2009-MC-R184 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

IL EST

Proposé par le conseiller Michel Pélissier

Appuyé par le conseiller Aimé Sabourin

ET IL EST RÉSOLU QUE la session spéciale du conseil municipal du 21 avril 2009 soit levée à 19h10.

Stephen C. Harris
Maire

Richard Parent
Directeur général adjoint par
intérim